

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(96)/ST/80

11 décembre 1996

(96-5239)

**CONFERENCE MINISTERIELLE
Singapour, 9-13 décembre 1996**

Original: anglais

ORGANISATION POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Déclaration de M. H. de Haen
Sous-Directeur général
Département économique et social
(en qualité d'observateur)

C'est un grand plaisir pour moi, aujourd'hui, de m'adresser à vous au nom du Directeur général de la FAO, M. Jacques Diouf, à l'occasion de cette première Conférence ministérielle de l'OMC, qui fait suite à la réunion historique de Marrakech, tenue il y a deux ans.

Je voudrais vous parler des résultats du Sommet mondial de l'alimentation, qui s'est achevé le 17 novembre à Rome. Ont participé au Sommet des délégations venues de 186 pays, comprenant 82 Chefs d'Etat ou de gouvernement, 30 Vice-Présidents ou Vice-Premiers Ministres et 57 Ministres, lesquels ont adopté la Déclaration de Rome sur la Sécurité alimentaire mondiale ainsi qu'un Plan d'action. Le Sommet avait essentiellement pour but de sensibiliser les dirigeants politiques au problème de la faim dont souffrent actuellement plus de 800 millions d'êtres humains, nos semblables. Le Sommet a réaffirmé le droit fondamental pour chacun d'être à l'abri de la faim et s'est fixé comme objectif immédiat de réduire de moitié le nombre des sous-alimentés d'ici à l'an 2015. Pour y parvenir, le Sommet définit dans le Plan d'action les fondements d'une action concertée à tous les niveaux. Le Plan souligne que la grande majorité des personnes sous-alimentées ne peuvent pas produire, ou n'ont pas les moyens d'acheter, de quoi se nourrir, d'où l'importance que revêtent, pour la sécurité alimentaire, l'éradication de la pauvreté et les politiques visant à encourager le développement durable de l'agriculture, des pêches, de la sylviculture et des zones rurales.

Mais avant de vous présenter de manière détaillée les aspects du Plan d'action qui sont liés au commerce, je voudrais signaler que, conscient des multiples aspects de la sécurité alimentaire, le Sommet a pris des engagements qui englobent une gamme beaucoup plus large de mesures, comprenant entre autres la création d'un environnement politique, social et économique favorable, la prévention des catastrophes naturelles et causées par l'homme et les opérations de préparation à ces catastrophes, ainsi que la promotion d'une répartition et d'une utilisation optimales des investissements publics et privés destinés à l'alimentation et à l'agriculture. Sous cette rubrique, le troisième engagement souligne qu'il est essentiel, pour un approvisionnement alimentaire adéquat et sûr, d'appliquer des politiques et pratiques favorisant un développement participatif et durable dans le secteur de l'alimentation, de l'agriculture, des pêches, de la sylviculture et de l'aménagement rural - tout en tenant compte des multiples fonctions que remplit l'agriculture. En fait, on reconnaît que le développement économique et social du secteur rural est une condition déterminante de la sécurité alimentaire pour tous.

Le Sommet était parfaitement informé de la réunion qui devait se tenir ici même à Singapour, cette semaine, et bien qu'il n'ait pas négocié sur des questions ayant trait au commerce proprement dit, il a estimé que le commerce, associé à des politiques intérieures appropriées dans le domaine économique et social, jouait un rôle décisif dans la sécurité alimentaire. D'ailleurs, l'un des sept engagements du Sommet était de faire en sorte que les politiques en matière de commerce des produits

alimentaires et des produits agricoles et les politiques commerciales en général visent à favoriser la

est elle-même en cours de révision afin d'être conforme aux pratiques modernes de protection des végétaux et de prendre en compte les préoccupations liées aux normes sanitaires et phytosanitaires. On espère que la Convention révisée sera adoptée par la Conférence de la FAO en novembre 1997. L'Organisation se tient prête à aider les pays en développement à se conformer aux futures prescriptions de l'Accord sur les mesures sanitaires et phytosanitaires dans ce domaine important.

En tant qu'organisation normative, la FAO ne peut qu'être encouragée par le degré de coopération qui existe entre le Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires et le Comité des obstacles techniques au commerce de l'OMC, la Commission du Codex Alimentarius et la Convention internationale pour la protection des végétaux. Comme la délégation du Royaume-Uni en a émis l'idée au cours de la présente Conférence ministérielle, la FAO s'engage pleinement à poursuivre et à renforcer cette coopération.

Le Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation aborde également les aspects qui touchent au commerce dans la durabilité, laquelle deviendra l'un des principaux piliers de

